



SNUipp - FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Le SNUipp-FSU du Haut-Rhin vous souhaite une bonne et heureuse année 2014

Vendredi 10 janvier 2014

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article3047>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

- 1) Le SNUipp- FSU vous souhaite une bonne année 2014 !**
- 2) Conseil d'école mode d'emploi : Pour tordre le coup à quelques idées fausses**
- 3) Grille des salaires au 1er janvier 2014**
- 4) Abrogation jour de carence**
- 5) Prestations individuelles interministérielles d'action sociale à réglementation commune**
- 6) La FSU met en place un observatoire de la formation des enseignants**
- 7) Droit syndical : il faut avancer**
- 8) DSDEN 68 circulaire : congés bonifiés – Eté 2014**
- 9) Education prioritaire : Pour une indemnité fixe et revalorisée pour tous !**

1) Le SNUipp- FSU vous souhaite une bonne année 2014 !

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3037>

2) Conseil d'école mode d'emploi : Pour tordre le coup à quelques idées fausses

Certains IEN auraient réagi auprès de directeurs suite à la signature d'une motion par le conseil d'école (la dernière en date étant sur le thème de la réforme des rythmes).

Le SNUipp-FSU rappelle et précise les choses.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3040>

3) Grille des salaires au 1er janvier 2014

La grille des salaires a été actualisée au 1er janvier. **Les traitements des enseignants du 1er degré seront en baisse.** En cause, le gel du point d'indice et l'augmentation du prélèvement pour pension civile.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3045>

4) Abrogation jour de carence

Cette abrogation est effective au 1er janvier 2014, pour les congés de maladie ordinaires débutant après le 31 décembre 2013.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3041>

5) Prestations individuelles interministérielles d'action sociale à réglementation commune

Taux applicables à partir du 1er janvier 2014

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3043>

6) La FSU met en place un observatoire de la formation des enseignants

La qualité d'un système éducatif repose en grande partie sur ses enseignants : c'est sur leur capacité à permettre les apprentissages de tous les élèves, dans leur diversité, que repose en grande partie, la réussite de toutes et tous.

Investir dans la formation des enseignants est donc une nécessité absolue.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3042>

7) Droit syndical : il faut avancer

Le SNUipp-FSU s'adresse à nouveau à Vincent Peillon pour lui demander de lever les obstacles à l'exercice du droit syndical mis en place par le précédent gouvernement.

« Les professeurs des écoles doivent retrouver la possibilité de participer aux réunions d'informations syndicales sur l'ensemble de leur temps de service, incluant donc le temps devant élèves. »

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3044>

8) DSDEN 68 circulaire : congés bonifiés – Eté 2014

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3039>

9) Education prioritaire : Pour une indemnité fixe et revalorisée pour tous !

Dans un courrier adressé le 9 janvier 2014 au ministre de l'Éducation nationale, le SNUipp-FSU lui demande d'intégrer la part modulable à la part fixe de l'indemnité versée aux enseignants des écoles exerçant dans les ECLAIR.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3046>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>